



Communiqué intersyndical

La crise sanitaire que nous traversons a conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de fermeture des commerces et de confinement général.

Les Unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de la Mayenne, avant même les annonces présidentielles, ont pris toute leur responsabilité en fermant leurs sites d'accueil au public et en annulant ou reportant l'ensemble de nos réunions, formations, rassemblements, manifestations, notamment celle prévue le 31 mars contre le projet de contre-réforme des retraites.

Au-delà de toutes autres considérations, notre priorité absolue dans la période est de poursuivre l'activité revendicative pour défendre les salariés, leur santé ainsi que celle de toute la population.

Nos organisations syndicales sont indignées par la poursuite du travail dans un certain nombre d'entreprises et administrations de la Mayenne qui n'ont aucune utilité dans la gestion de cette crise.

Dans certaines entreprises, non essentielles, il aura fallu que les personnels exercent, par un débrayage, une pression sur la direction pour qu'enfin des premières mesures soient prises et des ateliers fermés.

Dans de nombreuses entreprises, les mesures barrières ont tardées à être mises en place ou le sont partiellement. Dans certains ateliers, la règle de la distanciation ne peut être mise en place.

Les Unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de la Mayenne saluent les décisions de fermeture d'entreprises et administrations décidées hier (Gévelot, Gys, Tenneco, Moulinex, Le Joint Français...) et condamnent avec la plus grande fermeté celles qui s'obstinent à mettre la vie de leurs salariés, et par ricochet de toute la population, en danger (Coriolis, Brio Graphic, Wilo...).

Les considérations financières ne doivent pas prendre le pas sur la préservation de la santé des travailleurs.

Si le confinement est le seul moyen d'empêcher la propagation du virus, alors la fermeture de toutes les entreprises, administrations et établissements doit être annoncée, en dehors des activités de première nécessité.

A défaut d'une décision responsable du patronat, Nous demandons solennellement au Préfet de la Mayenne d'intervenir pour les contraindre à la fermeture. **Seules les entreprises et administrations absolument indispensables à la gestion de la crise doivent poursuivre leurs activités.**

Nous demandons au Préfet de contrôler et d'imposer les mesures de protections dans tous les secteurs essentiels.

Le cas des chauffeurs routiers est particulièrement préoccupant. Leurs conditions de travail ne sont pas admissibles. La fermeture des restaurants, aires de repos, les contraignent à travailler dans des conditions d'hygiène intolérables. Leurs conditions de travail doivent s'améliorer dans les plus brefs délais.

.../...

Nous exigeons par ailleurs que tous les salariés, quel que soit leur statut, dont l'entreprise est fermée, soient rémunérés à 100 %. Le gouvernement a annoncé avoir débloqué une enveloppe de 45 milliards pour financer le chômage partiel à 100 %. **Il est anormal que les salariés ne soient indemnisés qu'à hauteur de 84 % de leur salaire net comme le prévoient les règles du chômage partiel.**

Certains employeurs font pression pour que leurs salariés s'absentent sur leurs congés principaux. Pour certains, il s'agirait de « rattraper la production » cet été. **Nous n'accepterons pas non plus que les salariés soient contraints de poser des congés payés pour couvrir cette période de confinement.** Chacun admettra que cette période de libertés restreintes ne peut en aucun cas être considérée comme un temps de repos et de loisirs.

Depuis quelques jours, les services publics sont parés de vertus, alors qu'ils étaient déconsidérés et voués aux privatisations ou au démantèlement. Dans son intervention lundi soir, le Président de la République a osé rendre hommage aux personnels médicaux, après les avoir méprisés et même gazés à l'occasion des grèves qui se sont déroulées ces derniers mois.

Pour combattre efficacement le coronavirus, pour répondre à la crise sanitaire, il faut répondre aux revendications urgentes des personnels de santé et de toutes celles et ceux qui assurent le service public (Recréer les lits d'hospitalisation, les postes de médecins, infirmières, soignants et non soignants et revaloriser le point d'indice de manière significative).

Les populations les plus fragiles, les foyers les plus précaires, les familles monoparentales, les personnes isolées, les migrant.es, les sans-abris commencent à payer le prix fort. Il est de la responsabilité du gouvernement de protéger les plus précaires.

Nos organisations tiennent à saluer le dévouement et la solidarité des personnels de santé qui, malgré les risques pour leur propre santé, font face avec courage à leurs responsabilités en maintenant le service public du mieux qu'ils le peuvent.

Nous saluons tous les salariés des entreprises privées et les agents des services publics qui poursuivent leurs activités, dans les secteurs nécessaires à la réponse aux besoins fondamentaux.

Les Unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de la Mayenne restent, malgré la crise sanitaire et le confinement, mobilisées pour faire face, en responsabilité sur le terrain de la défense des intérêts des salariés et de la population, à cette crise sanitaire sans précédent.

Laval, le 19 mars 2020

CONTACTS :

CGT
02 43 53 20 73

FO
02 43 53 42 26

FSU
02 43 53 54 60

SOLIDAIRES
02 43 67 17 35